L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No 73. — NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 18 FEVRIER 1869. — 42e année—Vol. XLII.

DUFOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS: JEUDI MATIN, 18 FEVRIER.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par E. Roger & Co., à leur salle d'encan, rue Vieille-Levée—300 caisses de bottes, souliers et brodequins; aussi des bottes et congrès sonore.

Par D. E. Morphy, à 11 heures, aux magasins de MM. A. D Grieff & Co, Nos 50 et 52, rue Vieille-Levée—Bœuf mess de Cincinnati.

Par J. N. Robert, à 10½ heures, 44, rue Vieille-Levée—Vente régulière de marchandises sèches, chaussures, mercerie, quincaillerie, &c.

Par Montgomery Bro. & Co. Aux écuries de P. Lisco rue Gravier à 10½ heures, de beaux chevaux de selle et de harnais, par paire et seuls, beaux mulets d'habitation et de ville, jolis buggies couverts et découverts, carrioles, selles, &c. Et à leur salle d'encan, rue du Camp à 11 heures.—Un assortiment général de meubles, tapis, tableaux, gravures, batterie de cuisine, etc.

Par René Gutierrez, au coin des rues Chartres et Bienville—Chapeaux, mercerie, marchandises sèches, &c.

Par Hoffman, Marks & Co, au No 38 de la rue de Chartres—Habillements de saison, chapeaux, lingerie.

Par D. E. Morphy, au No 47 de la rue des Magasins—Briquets, paniers de provisions, savon.

Par Vincent & Co, au No 16 de la rue de Chartres—Marchandises sèches étrangères et américaines.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille-Levée.

ESSAYEZ LES CIGARES DE GEORGE ALCES, 185 ....Rue des Remparts........185

Marchandises Sèches à Pensacola.—L'attention du commerce est appelée sur la grande vente par ordre de marchandises sèches, étrangères et américaines qui sera faite aujourd'hui, à 10 heures du matin, par MM. Vincent & Co., encanteurs, rue de Chartres, No 16. Cette vente étant à crédit, offre de magnifiques chances de bénéfice.

NAVIRES A DESTINATION DE LA NOUVELLE ORLEANS.

On trouvera à notre troisième page (colonnes spéciales) la liste des navires à voile et steamers expédiés ou en partance dans les ports américains et étrangers pour la Nlle Orléans. Cette liste figurera d'une manière permanente dans l'Abeille et sera revue et corrigée avec soin.

LA REPRISE des Paiements en Espèces.

Dans une des dernières séances du Sénat des Etats-Unis on s'est occupé d'un bill qui a été préparé par le comité de finances et dont l'objet est la consolidation de la dette et le rachat du papier monnaie. Voici un passage du discours prononcé dans la discussion générale par M. Morrill; ce passage traite de la reprise des paiements en espèces.

"Je ne vois pas quelle objection sérieuse on peut faire à la partie du bill qui a pour but de sanctionner les contrats basés sur l'or et l'argent. Le fait est que la loi suprême des relations internationales nécessite actuellement des contrats, et c'est là une raison suffisante pour que nous les sanctionnions. Des Etats entiers, ceux du Pacifique et celui de Texas, ne se servent que d'espèces. Au moment où l'on cherche à ramener la circulation de l'or, il serait absurde de laisser figurer dans nos lois une disposition qui interdit cette circulation. En d'autres mots, il ne faut pas que nous continuions à déclarer solennellement que le papier-monnaie émis par le gouvernement équivaut à l'or, que personne dans le monde puisse employer de l'or. Si nous voulons passer sans transition violente du régime du papier-monnaie à celui des espèces, nous devons dès maintenant déclarer légaux les contrats basés sur celles-ci.

Il semble évident qu'en permettant que les contrats soient basés sur l'or et l'argent, on engagera le public à se servir d'espèces et de billets payables en espèces dans une grande partie de ses transactions. Dès lors, une quantité proportionnée de papier-monnaie deviendrait inutile. Il nous faudrait moins de papier. Mais, dira-t-on, nous aurions donc deux unités différentes en circulation! Et à mon avis, nous les avons maintenant; elles sont clandestines! Le seul effet de la mesure projetée serait d'augmenter la monnaie préférable, en lui permettant de circuler au grand jour."

Du moment où les billets commenceront à être remboursés, un dollar fera presque l'office de deux. Le taux de l'intérêt diminuera en proportion, et le commerce n'aura plus à payer sept pour cent pour ce qu'il n'avait que six. En résumé, les craintes qu'inspirent la reprise des paiements en espèces disparaîtront à peu à mesure que nous en approcherons, surtout si le système des banques nationales est réorganisé permet à la circulation de ces banques de se proportionner aux besoins du pays."

Il est peu probable que le bill dont il s'agit soit passé dans la session actuelle. Mais, en attendant, le principe de la validité des contrats payables en or vient d'être reconnu par une décision de la Cour Suprême relatée brièvement dans une dépêche télégraphique ainsi conçue:

"La Cour Suprême, dans une affaire impliquant la validité des contrats passés sur le pied d'espèces, décide que les actes déclarant l'or et l'argent monnaie légale n'ont jamais été rapportés, que nous avons deux sortes de monnaie légale, l'or et l'argent et le papier, et que tout contrat fait sur le pied des espèces, tels que des billets payables en or, est légal et valide et peut être exécuté. La constitutionnalité de l'acte des légal tenders n'est pas impliquée dans cette affaire."

Cette décision a une grande importance, car elle renverse la jurisprudence de plusieurs Cours de district et de plusieurs Cours d'Etat. Elle aura pour conséquence la multiplicité des contrats payables en or, multiplicité qui sera un acheminement vers la reprise des paiements en espèces.

Mais nous ne croyons pas que le gouvernement des Etats-Unis puisse entreprendre utilement de consolider sa dette et de décréter la reprise des paiements en espèces, avant d'en avoir fini avec la reconstruction et avant d'avoir mis l'Union de façon à pouvoir réduire sans danger l'armée et la marine, et ramener les dépenses du gouvernement à des limites normales. Tant que la dette s'accroît chaque trimestre, et que les recettes et les dépenses qu'il faut songer à la consolidation de la dette.

SOCIÉTÉ FRANÇAISE D'ASSISTANCE MUTUELLE DE JEFFERSON. — Un certain nombre de résidents français de la ville de Jefferson ont fondé dernièrement une Société française d'assistance mutuelle, dont le but est analogue à celui de la Société française de la Nouvelle-Orléans. Les règlements de cette dernière adoptés par lui, en tant que d'étendre son secours au-delà de la rue Jackson, les résidents français qui demeurent au Quatrième District ou à Jefferson, se trouvaient privés des avantages qu'une association mutuelle offre à ceux qui en font partie. C'est là la raison principale qui a amené les Français de Jefferson à organiser une nouvelle Société. Depuis trois mois que l'initiative de ce mouvement a été prise, la Société compte déjà [illegible] membres. Elle a pour président M. Raymond Pocheix, pour vice-président M. Pierre Artiges, pour trésorier M. Pascal Sorrest et pour secrétaire M. D. Pocheix. Le médecin de la Société est le docteur Emile Lecrade, le pharmacien M. Etienne Melon. Parmi les sociétaires nous citerons les noms de MM. J. M. Roy, A. Carabat, Paul Esteben, Silvaire Verges, P. L. Pouleoq, Laurent Fleury, B. Casbène, etc.

Les membres de la Société doivent se réunir en assemblée générale ce soir à sept heures au local habituel rue des Magasins, entre l'Avenue de la Louisiane et la rue Toledano. Nous pensons que la plupart des résidents français de Jefferson s'empresseront de se joindre à une association qui doit établir entre eux des liens de solidarité et leur assurer des soins et des secours en cas de maladie ou d'accident.

CONDAMNATION D'UN ARTISTE FRANÇAIS.—M. Tholer, notre ancienne troisième basse, à la suite d'une difficulté avec M. Birgfeld, administrateur du Théâtre Pike, à New York, lui avait administré une correction manuelle, qui lui avait valu une condamnation à un mois de prison. Plusieurs personnes ont intercédé en faveur de l'artiste et M. Birgfeld lui-même a écrit la lettre suivante:

{ Grand Opera House.
{ New-York, 9 février.

Hon. A. Oakey Hall—Monsieur, J'ai appris, par un ami, que vous aviez bienveillamment consenti à appuyer une demande de mise en liberté de M. Tholer, récemment condamné pour voie de fait envers moi. M. Tholer a été condamné à un mois de prison, et bien que la sentence soit, aux yeux de la loi, légère en comparaison du délit commis, je crois que les fins de la justice, ainsi que mes devoirs envers moi-même ont été suffisamment sauvegardés par la condamnation de M. Tholer.

N'étant mu par aucune rancune personnelle, je prends la liberté de vous faire part, non seulement de mon consentement à la relaxation de M. Tholer, mais de vous prier de l'obtenir le plus tôt possible. J'ai écrit à ce sujet à son Honneur le juge Dowling, et j'ai lieu d'espérer que cette demande recevra un accueil favorable.

Très respectueusement, votre obéissant serviteur, A. BIRGFELD.

Grâce à cette lettre, et aux démarches faites par ses amis, M. Tholer a été relâché; il a été ensuite réengagé avec sa fille.

$3. —CARTES DE VISITE. — S. Anderson a transporté son atelier du No 61, rue du Camp, au No 182, Canal. Travail parfait aux anciens prix.

$55.—Les machines à coudre du monde, pour familles, s'achètent au dépôt de la Cie. Grover & Baker, 182, Canal. Moyennant le faible prix de cinquante-cinq piastres. Elles ont garanties pour 5 ans.

Le meilleur vermicelli et macaroni se trouvent chez Cazaux & Vergnole, 73 Old Levee.

THÉATRE DE L'OPÉRA. — Les voyageurs actuellement en ville et tous les résidents qui n'ont pas encore vu Roland à Roncevaux ne doivent pas laisser échapper l'occasion qui leur est offerte d'entendre ce soir ce magnifique opéra de Mermet qui est interprété d'une façon remarquable par notre troupe lyrique. M. Picot y remplira le rôle de Roland, Mme Combier celui d'Alde, M. Van Hufflen celui de l'archevêque Turpin, M. Peront celui de Ganelon. Mesdemoiselles Hasselman et Chanvena, et MM. Engel et Paulmy sont chargés des autres rôles.

GRAND BAL PARÉ ET MASQUÉ.—La Magnolia Grove No 1, de l'ordre de U. A. O. D., donnera samedi prochain, dans la salle allemande, rue Bienville, un grand bal paré et masqué. Nous remercions le comité des invitations qu'il nous a adressées.

CHOCOLAT, CAFÉS, CANDIS, ETC. — Nous appelons l'attention des consommateurs sur l'annonce de M. P. Gisclon, 119 rue Royale. Cette maison établie depuis plus de vingt ans peut livrer à la consommation d'excellents chocolats, des cafés torréfiés et moulus, des gelées et des candis, et elle se recommande par la modicité des prix de vente non moins que par la pureté de ses produits.

MAISONS À LOUER. — Il y a, certes, beaucoup de maisons à louer en ce moment, mais encore faut-il les chercher. Ceux qui n'ont pas de temps à perdre feront bien de s'adresser à MM. Robinson et Alston, qui ont toujours de 150 à 200 maisons de toutes sortes à louer, et qui peuvent vous indiquer à la minute un loyer qui convient à vos moyens dans les quartiers honnêtes. La très légère commission qu'il faut donner pour cela ($5 par bail) est un grand bénéfice, vu le temps gagné, et les familles cubaines qui ne connaissent pas la Nouvelle-Orléans, peuvent s'adresser en toute confiance à MM. Robinson et Alston, dont le bureau est situé Passage du Commerce Nos 22 et 24.

CIGARES. — M. F. Suarez annonce qu'il a 350,000 cigares faits avec le meilleur tabac de la Havane dans sa fabrique, rue Columbus, No 13, entre les rues Remparts et St-Claude, Troisième District. Ces cigares sont excellents, et nous engageons les fumeurs à en faire l'essai, d'autant plus qu'ils leur seront vendus aux plus bas prix du marché. M. Suarez a aussi un grand assortiment de cigares mêlés et du pays qui font les délices de beaucoup de gens.

$55.—Magnifiques machines à coudre de Grover & Baker, pour familles, avec les derniers perfectionnements, au prix de $55, au No 182, Canal.

BROSSAGE DES CHEVEUX AU MOYEN D'UNE MACHINE. — Ceux qui n'ont pas subi cette opération réellement agréable, seront surpris des effets que beaucoup de gens ont trouvés merveilleux. Allez donc faire l'essai de cette fameuse brosse-machine au salon de la rue Royale No 8, où il ne vous en coûtera pas plus que dans les autres salons, bien que le mode employé soit des plus attrayants et des plus nouveaux.

LE PROGRÈS.—Colomb partit pour l'Amérique sur un navire de quatre cents tonneaux et débarqua à l'île St Domingue. Dans le courant de la semaine dernière, un navire arrivé de St-Domingue à New York, a débarqué plus de quatre cents tonneaux de rhum de Ste Croix pour la maison P. H. Drake & Co. Cette quantité n'est qu'un approvisionnement de quelques semaines de l'article dont se servent ces messieurs pour la fabrication du célèbre PLANTATION BITTERS (Amers d'habitation). Une de nos échanges nous apprend que les annonces de la maison Drake & Co n'ont pas coûté une seule piastre depuis un an, ce qui n'empêche pas que les ventes de l'Amer ont atteint un chiffre tout énorme qu'aucun autre. En 1864 les recettes provenant du PLANTATION BITTERS ont égalé celles du chemin de fer de New York et de New Haven.

EAU MAGNOLIA. — Cette eau est supérieure à la meilleure eau de Cologne importée d'Allemagne et se vend moitié meilleur marché.

Achetez vos vermicelli et macaroni chez Cazaux & Vergnole, 73 Old Levée.

$55.—Prix de New-York pour les machines à coudre de Grover & Baker, 1er prix, garanties pour 2 ans. Bureau, 182, Canal.

Législature de la Louisiane.

SÉNAT.—Comité judiciaire—Rapport favorable est fait sur la résolution autorisant le comité aux mandats de délivrer des mandats aux membres des comités qui ont siégé pendant les vacances.

Comité de finance—Rapport défavorable est fait sur le bill allouant une somme pour l'amélioration des terrains du Pénitencier à Baton-Rouge.

Améliorations intérieures—Rapport favorable au bill pour incorporer la Compagnie de construction de la paroisse Jefferson.

Banques—Rapport favorable au bill pour incorporer l'Etablissement de change et la banque d'épargne Germania.

Corporations.—Rapport favorable sur le bill pour incorporer la compagnie de feu No 1 de Kenner, dans le bourg de Kenner.

Réclamations.—Rapport favorable au bill de secours d'Augustus Davis.

M. Wittgenstein appelle le bill, relatif à la bibliothèque d'Etat, constituant un bureau d'administrateurs et établissant un fonds spécial. Référé.

Le bill amendant la charte de la compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Jackson est référé aux comités judiciaire et des chemins de fer réunis.

M. Blackman, sur demande, présente un bill pour la liquidation des dettes de la Nouvelle-Orléans. Lu deux fois et référé au comité de finance.

La résolution de la Chambre pour donner une compensation de 20 pour cent aux membres de l'Assemblée générale, ainsi qu'aux employés, pour compenser la perte sur la vente des warrants, est mise en discussion.

Le Sénat refuse de concourir et demande un comité de conférence.

M. Lynch fait un rapport défavorable sur un bill allouant une somme d'argent pour la conservation de la maison d'Etat et d'autres bâtisses publiques dans la ville de Bâton-Rouge.

Le comité judiciaire fait un rapport favorable sur la résolution qui ordonne l'émission de warrants pour le payement des comités spéciaux pendant l'ajournement.—Adopté.

Le bill qui rend acceptables pour taxes et licences les warrants émis par le bureau de police métropolitaine est référé au comité de finance.

Un acte autorisant les corporations à fixer le prix de la pose du pavé Nicholson, est adopté.

Un acte autorisant le paiement de certains certificats de dettes émis par le bureau des commissaires de Levée est déposé sujet à appel.

Un acte pour l'acquisition du tableau de Fisher, représentant la bataille de Chalmette, est ajourné indéfiniment.

Motion est faite de reconsidérer le vote par lequel le bill allouant une somme de $20,162 à MM. Murphy et Frinell pour couvrir les pertes subies dans les bons de levées a été rejeté.

M. Lynch s'oppose à la motion. Il dit qu'il n'y a rien d'honnête ou de juste dans le bill.

M. Blackman appuye M. Lynch.

M. Brough prétend que si les parties n'ont pas un titre fort légal sur l'Etat, leur réclamation du moins est très juste et équitable.

M. Bacon s'oppose à la motion de reconsidérer.

Les oui et les non appelés donnent 19 pour et 11 contre. La motion, suivant, et le bill est mis à l'ordre du jour de jeudi, adjourné hui.

La résolution réunie pour faire enquête sur certaines accusations préférées contre le bureau des contrôle de l'Asile des fous, est mis à l'ordre du jour de vendredi.

Le bill pour amender la loi qui établit un district de police métropolitaine est mis à l'ordre du jour de mardi.

Le bill pour établir, à la Nouvelle-Orléans, une école de pharmacie, est référé.

Le bill autorisant la ville de la Nouvelle-Orléans, à émettre des bons jusqu'à concurrence de $500,000 pour la liquidation des dettes de la Nouvelle-Orléans, est mis à l'ordre du jour du 18 du courant.

Une communication annonce le concours de la Chambre avec amendement au bill du Sénat pour l'extension de l'article 13 de la Constitution.

Le bill et les amendements sont mis à l'ordre du jour du 18 du courant.

Le bill pour incorporer la Compagnie de l'Abattoir, etc.... a passé.

Le Sénat s'ajourne à jeudi, (aujourd'hui.)

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS — M. Carr présente un bill de secours pour la compagnie l'huile de pétrole de la Louisiane. Le bill alloue $150,000 à la dite compagnie.—Renvoyé à l'impression et référé.

M. Faulkner présente un bill pour permettre à la licence les maisons de jeu de la Nouvelle-Orléans—Lu et mis au calendrier.

M. Dewees présente un acte pour introduire au sein de la Nouvelle-Orléans toute juridiction de police et tout contrôle.

M. Page présente un amendement qui est référé avec le bill au comité judiciaire.

M. McMillen rapporte une résolution autorisant le gouverneur à négocier un emprunt pour payer l'intérêt de la dette d'Etat. Elle est renvoyée à l'impression, et mise à l'ordre du jour de jeudi 18.

Le bill du Sénat pour l'extension de l'article 13 revient pour la troisième lecture.

M. Faulkner parle longuement contre.

M. R. H. Isabelle demande que l'ordre régulier du jour soit ajourné à 3 heures. Adopté par 50 contre 14.

M. Belot, d'Orléans, demande la question préalable sur l'adoption finale du bill. Ordonné par 49 contre 32.

Après quelques débats sur l'ordre du jour, la question revient sur l'adoption finale du bill. Oui, 61; non, 15. Adopté.

M. Noble a voté affirmativement en vue de demander la reconsidération. Votes tentatifs, le bill est envoyé au Sénat avec les amendements.

Le bill du canal maritime du Mississipi et du Golfe est appelé comme l'ordre régulier du jour, sur la motion de M. McMillan de le déposer sur la table.

M. Noble propose d'insérer $60,000 au lieu de $100,000. Adopté.

M. Noble propose de mettre $60,000 et pour qu'il y a $100,000 dans la première section. Non 43, oui 2. Rejeté.

Les 5 premières sections sont adoptées. La section 6 est amendée et adoptée. La section 7 est adoptée avec un amendement du comité.

Le préambule est alors adopté.

M. McMillen demande que le bill soit lu une troisième fois et adopté finalement. Emporté par un vote de 47 contre 5.

Le bill pour émettre des Bons de Levée est référé au comité spécial.

La Chambre alors, s'ajourne à 7 heures du soir.

Séance du soir. — A 7 heures et demie, la Chambre est en nombre pour délibérer.

L'acte pour empêcher l'intrusion de personnes armées ou non armées dans certaines enceintes, est adopté.

Une résolution pour envoyer au Bayou Lafourche un ingénieur pour inspecter la nature des obstructions près de Lockwood et faire un rapport, est adoptée.

La Chambre accède à la requête du Sénat de nommer un comité de conférence pour examiner la question des 20 pour cent additionnels pour l'escompte des warrants vendus par les membres et les officiers de l'Assemblée Générale.

Une discussion sur le bill pour exempter de la taxe municipale l'association des Turners, fait découvrir qu'il n'y a pas de quorum.

Après une chasse faite par le sergent d'armes, un quorum est rétabli. On vote sur le bill qui passe.

Un acte relatif à l'asile des fous de la Nlle-Orléans et de Jefferson est adopté.

Adopté aussi un acte accordant un nouveau délai à l'assesseur de la paroisse de Vermillon, pour faire son rapport sur les années 1867 et 1868.

Un acte pour construire une passerelle sur le Nouveau Canal, devant la rue Viltéré, est adopté.

L'acte relatif au cautionnement des encanteurs, est adopté.

Un acte pour la meilleure observation du dimanche est référé au comité judiciaire.

La Chambre s'ajourne.

CHRONIQUE LOCALE.

SALUBRITÉ.—Le surintendant de police, capitaine Cain, a donné l'ordre d'arrêter toute personne qui jetterait des ordures dans les rues, attendu que la salubrité publique pourrait en souffrir et que c'est contraire à la 1ère section de l'ordonnance de santé.

RÉDUCTION. — Le comité du conseil commun se propose de travailler cette semaine à la réduction des salaires et autres dépenses. Il promet de rapporter à la prochaine séance.

BONS DE VILLE. — Les bons de ville de l'emprunt de 1 million ont éprouvé une nouvelle hausse. Il était coté hier à 96.

DÉCRÉTÉ D'ACCUSATION POUR DÉTOURNEMENT.—Le Grand Juri de la Cour de Circuit des E. U. a décrété hier d'accusation M. Ernest M. Bouligny, collecteur du Revenu pour le District de Baton-Rouge. Il est accusé d'avoir détourné les fonds du gouvernement jusqu'à concurrence de $175,000.

CONTREFAÇON.—Le Grand Juri a lancé hier un bill d'accusation contre Mary Valcour pour avoir fabriqué des pièces de nickel. On a rappelle qu'elle fut arrêtée il y a quelque temps et qu'une grande quantité de nickel a été trouvée dans sa maison, avec tous les instruments de monnayage nécessaires.

STATION DE POLICE DU PREMIER DISTRICT.—M. Becker est rassuré au sujet de la batisse où il tient sa cour de police correctionnelle. M. Surgi, voyer, appelé par le maire, a visité la batisse et l'a trouvée solide de tous points. En conséquence, il a déclaré que les craintes du recorder sont sans fondement.

TIMBRE SUR LE TABAC MANUFACTURÉ.—La nouvelle loi requérant le timbre, sur le tabac manufacturé est entrée en opération depuis le 15 du courant.

REVENU DU WHISKEY.—Le revenu de 11 distilleries pour les Etats-Unis s'est élevé en 20 jours de janvier à plus de $80,000.

DOMMAGES RÉCLAMÉS POUR FAUX EMPRISONNEMENT. — Une affaire de faux emprisonnement est en ce moment pendante à la Cinquième Cour de District. Il y a 6 nègres et 4 blancs dans le juri. Les témoignages ont été reçus hier.

UN DUEL. — Hier matin, un duel a eu lieu, près de la ville, entre MM. J. P. Rondeau, de la Nouvelle-Orléans, et Wm. A. Davis, de la paroisse de Caddo, les témoins étaient M. Griffin pour M. Davis et A. E. Carr pour M. Rondeau. La difficulté dont tenait, dit-on, de quelque insulte réelle ou imaginaire faite à une dame, le nuit du mardi-gras, insulte où les deux adversaires, dans tous les cas, n'étaient pour rien.

La personne supposée avoir insulté la dame fut rencontrée mardi, rue du Canal, devant le magasin d'Haggerty et menacée à l'instant d'un coup de pistolet. Ayant répondu qu'elle n'était pas armée mais qu'elle était prête à se rendre au lieu et au temps qui lui seraient indiqués par celui qui se prétendait offensé, un rendez-vous fut donné à l'Hôtel St. Charles où une heure après, toutes les conditions du duel furent arrangées et déterminées. On devait se battre le lendemain, mercredi, à sept heures et demie du matin, à 10 pas de distance, avec des pistolets de marine, sur la terre du col. Spark.

M. Davis eut le premier le droit de tirer et manqua son coup. M. Rondeau tira à son tour et son coup ne porta pas. M. Davis attendit froidement le second feu de son adversaire qui lui fut fatal. La balle l'atteignit entre la troisième et la quatrième côte et, lui traversant le corps, ressortit à environ deux pouces de l'épine dorsale. M. Davis tomba touché le coup sur le sol et a été emporté par ses amis. Il est considéré comme très dangereusement sinon mortellement blessé. M. Davis était venu ici de Caddo où il s'occupe d'agriculture sur sa plantation de son père. M. Rondeau est intéressé dans l'entrepôt situé au coin des rues Magasin et Julia.

BLESSURE MORTELLE.—Hier, vers midi, une difficulté survenue au débarcadère des bateaux à vapeur, devant la rue du Canal, entre J. C. Gregor et Johnny Collins, le second du steamer *Gov. Allen*, a eu pour résultat la mort de ce dernier. Gregor, qui avait été renvoyé du service du bateau, se rendait à Collins qui le accusait de l'avoir discrédité aux yeux du capitaine. Il lui avait reproché plusieurs fois, et le rencontrant hier sur le wharf, il fut convenu que les deux hommes se battraient. Il y eut de vifs avec lui, si vif que Collins se trouva obligé, dit-on, de tirer un couteau pour se faire respecter, ce que voyant, Grégor recula de deux pas, tira un revolver et fit feu, atteignant Collins à la tête. Celui-ci est tombé privé de toute sensibilité. On ne croit pas qu'il puisse survivre.

PREMIÈRE COUR DE DISTRICT.—L'avocat de District Lazenberg a déposé hier une accusation de corruption contre James Fielding, qui aurait offert à l'homme de police Pat Ryan un pot-de-vin pour que ce prisonnier confié à sa garde. Ce prisonnier a nom Mesis McCabe.

John Williams, James Ward et James King s'avouent tous trois coupables, le premier d'avoir volé à Gabriel Mitchell un habit noir ou drap valant $4; le second pour avoir volé à L. Frank une paire de bottes valant $15; et le troisième d'avoir assailli John McGuire. Ce dernier a été condamné à une amende de $25, et moins il n'aime passer un jour en prison.

Ed. Moore a été convaincu d'avoir assailli, avec une arme dangereuse, le 24 décembre dernier, la femme du capitaine W. F. Duncan, d'Alger. Il paraît que Moore avait été très violent dans ses démonstrations, et, sans l'arrivée du capitaine et d'une autre personne, on ne sait s'il n'eût été déchargé. Mme Duncan la fusil qu'il la menaçait depuis quelques instants.

Joe Carter a été convaincu d'avoir volé une paire de souliers à L. Abramson.

William Dowell d'avoir volé à Mary Gardner un lot d'articles valant une vingtaine de piastres.

John Williams d'avoir volé à Henry Hoffman, à Milneburg, une malle valant $10, un pistolet valant $5 et $134 de billets.

Geo. Williams et E. Marquez, d'avoir volé diverses choses appartenant à David Lockhart.

Le juri n'a pu s'accorder dans l'affaire de William Lyttle, accusé d'avoir essayé de voler le portefeuille d'un vieillard nommé Ruhl. Nous savons dire que Ruhl, tout vieux qu'il est, eût l'adresse de sauver son bien en se pressant fortement le corps avec ses bras, ainsi qu'il sentit dans sa poche une main étrangère.

DIVERTISSEMENT DE JEUNES FILLES.—Mardi vers la brune, deux jeunes dames demeurant dans le voisinage du cimetière Washington, 4e District, ont jeté bas leurs robes et crinoline et se sont affublées en cavalier pour aller surprendre une de leurs bonnes amies du voisinage. Elles étaient parties ainsi avec des airs de conquérants sans prévoir aucune mésaventure—mais hélas! leurs grâces n'allaient pas à leur accoutrement les firent découvrir par la police qui, en dépit de leur désolation, emmena les deux beaux jeunes au corps de garde. Il faut joindre cette aventure au grand nombre de celles qui commencent bien et finissent mal.

VOL. — Un monsieur qui s'en retournait à Kennerville, mardi dans l'après-midi, a été arrêté par des voleurs qui lui ont pris un portefeuille contenant un chèque de $975, No 713, tiré par S. Strasser sur la banque de la Nouvelle-Orléans, payable au porteur, un billet de chemin de fer, une petite somme d'argent. Le paiement du chèque a été arrêté à la banque.

VOL DE THÉ. — M. P. Ricket, rue Tchoupitoulas No 63, rapporte que quelqu'un est entré dans sa maison et a volé 12 boites de thé de 10 livres chacune.

SCRUPULE. — James Brennan a été arrêté hier pour avoir eu en sa possession une somme de $197 en billets contrefaits du Chemin bonques et un chèque de $975 29 sur Smith & Co, supposé avoir été volé. Brennan a été conducteur de char sur la ligne de la rue du Canal. Il dit que le chèque lui a été confié par un cocher qui craignait de le perdre. Mais il ne rend pas un compte satisfaisant des billets qui sont en sa possession.

UN MAUVAIS GARÇON. — Edward Arnold a été arrêté rue Jackson, sur l'accusation d'avoir lancé une pierre dans la maison de Mme Burns. Cette pierre a atteint un visiteur et lui a fait beaucoup de mal. Le jeune garçon a menacé de faire pire. Il veut même tuer Mme Burns pour se venger de quelque offense imaginaire. Il a été enfermé, comme de juste.

INCENDIE D'UN NAVIRE AMERICAIN AU HAVRE.—La ville du Havre était occupée tout entière de l'événement maritime du *Pereire*, lorsqu'une nouvelle sinistre se répandit tout à coup. Un navire américain, en déchargement dans le bassin de la Barre, avait le feu dans sa cale.

Le navire américain *Alaska*, de 1,315 tonneaux, avait depuis plusieurs jours commencé son déchargement. Il ne restait plus à bord que des denrées et environ 800 balles de coton.

Malgré un froid très vif, les pompiers, accourus sur les lieux, sont accourus avec des pompes à bras et la grande pompe locomobile appartenant à la chambre de commerce. La quantité d'eau a jeté un instant d'être s'attaquer. Après plusieurs heures de travail, on est parvenu à relever le navire. Les pompiers n'ont pas encore éteindre complètement l'incendie. Aux dernières nouvelles, l'Alaska avait ce matin plein d'eau. Personne n'a été blessé.

Malheureusement, le lieutenant du bord, M. Thomas Burnett, de Glasgow, une jeune homme d'environ vingt-deux ans, a été trouvé le matin asphyxié dans sa cabine, et il était méconnaissable... On l'a transporté dans une pharmacie où des soins empressés n'ont pu le rappeler.

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Résolution contre l'Amnistie du Président.

Un juri nègre contre un chemin de fer de l'Est.

Recommandation du juge Underwood suivie à la lettre.

Verdict de $1600 pour exclusion de place.

Nombreuse liste de Louisianais réhabilités.

Discours de la reine d'Angleterre.

Tentative d'assassinat contre Prim à Madrid.

Désarmement des citoyens à la Havane.

Nouvelles Européennes.

Madrid, 17 — Une tentative malheureuse a été faite hier pour assassiner Prim. Trois personnes ont été arrêtées.

Nouvelles de la Havane.

Havane, 17—L'ordre permettant aux citoyens de porter des armes, a été révoqué. Toutes les armes doivent être rendues au gouvernement d'ici à peu de jours.

Londres, 17—Le discours de la reine exprime l'espoir que les négociations pendantes placeront sur une base ferme et durable, l'amitié qui devrait toujours exister entre la Grande Bretagne et l'Amérique et que la suspension prolongée de l'*habeas corpus* en Irlande n'était plus nécessaire.

Parlant de l'Irlande, la reine dit: "Je suis persuadée qu'on aura de pleins égards pour les intérêts impliqués et pour l'avenir de la religion, et que par l'application des principes d'égale justice aux questions qui lui seront soumises, le parlement assurera le sentiment uni du peuple d'Irlande du côté de la loyauté, effacera le souvenir des luttes passées et chérira les sympathies d'un peuple affectionné."

La réponse à la reine a été adoptée à l'unanimité par les deux Chambres.

Le débat sur la cessation de l'établissement de l'église irlandaise commencera le 1er mars.

Nouvelles de Washington.

Washington, 17—Le secrétaire de la guerre ordonne qu'il ne soit fait aucun enrôlement de soldats détachés comme employés.

Les amis du général Sherman sont à lever pour lui un fonds de $100,000.

On dit que le comité judiciaire du Sénat est à la veille de rapporter le bill de la Virginie par lequel le peuple pourra voter pour ou contre la clause d'exclusion politique tout en votant pour la Constitution elle-même.

Aujourd'hui a été faite une émission de $1,200,000 en bons pour le chemin de fer du Pacifique de l'Union. Cela complète le millième mille à l'ouest d'Omaha.

Le comité judiciaire du Sénat rapporte qu'après un examen attentif du sujet il est arrivé à la conclusion que la proclamation d'amnistie du Président du 25 décembre est tout à fait hors des limites de son pouvoir constitutionnel et qu'elle ne peut avoir aucun effet pour le but qu'il voulait atteindre.

La Constitution permet au président d'accorder des sursis et des pardons, mais pas de pardon et d'amnistie. Ils soutiennent que l'amnistie est un plus grand pouvoir que le pardon, opérant sur le crime et son auteur et effaçant la réputation de l'individu qui en a profité, et au lieu de remettre simplement les peines, déclarant qu'il n'a jamais été commis en fait pas d'offense et par le gouvernement sont faites en faveur de l'accusé, ce pouvoir, qui en Angleterre était le roi et avec son parlement, devient dans les Etats-Unis c'est le Congrès agissant avec l'approbation du président ou par un vote des deux tiers sans cette approbation.

Le comité judiciaire du Sénat a rapporté contre une décision actuelle sur le pouvoir du pouvoir Miller de la Géorgie.

Le rapport de la conférence sur le bill de la marine a été adopté. On prétend encore un milieu et s'en réduit le personnel de la marine à ce qu'il était avant la guerre.

L'Avocat général a été invité à faire connaître des grandes contre le revenu qui ont été pardonnées par le président.

Voici la résolution présentée par le comité judiciaire:

"Que dans l'opinion du Sénat, la proclamation du Président des Etats-Unis du 25 décembre 1868, prétendant accorder pardon et amnistie à toutes les personnes coupables de trahison et d'actes d'hostilité envers les Etats-Unis, pendant la dernière rébellion, avec rétablissement de leurs droits, etc., n'était pas autorisée par la Constitution et les lois."

Le comité sur les terres publiques a rapporté un bill autorisant la construction d'un chemin de fer et d'une ligne télégraphique, entre le chemin de fer du Pacifique de Memphis à El Paso. Le bill donne simplement le droit de passage, sans concession de terres.

Stewart propose de retirer les amendements du Sénat à l'amendement constitutionnel de suffrage et d'adopter le bill tel qu'il est venu de la Chambre. Une longue discussion s'élève et dure encore.

CHAMBRE.— Le rapport sur l'élection de la Louisiane est envoyé à l'impression.

Une résolution réunie sur les voyages par navires à vapeur est adoptée.

Des amendements à l'acte des banques qui ont été discutés tout le jour et finalement l'affaire a été déposée sur la table.

La Chambre discute ce soir le bill des allocations.

Washington, 17—Le bill de réhabilitation, tel qu'il a été passé par le Sénat, comprend les noms qui suivent; Louisiane, paroisse Caldwell, Wade H. Hugh; paroisse Claiborne, Jo. L. Lewis; Rapides, Wm. Orleans, J. B. Tisdale; Caldwell W. H. Cottingham, Anthony W. Faulkner, M. P. Blackstone, Théogène Caselle, Thos. C. Anderson et A. G. Osborne; paroisse de Madison, Robt. J. Caldwell, Henry E. Dobson, Robert W. Jamison et M. L. Hardy; paroisse Ste-Marie, Richard Allen Frederic Gates et W. B. Merchant; paroisse Iberville, Mark A. Roland; paroisse Bienville, J. H. Bland; paroisse de Winn, A. T. Banks Franklin, James H. Drawford, J. Ward et L. S. Ward; paroisse Concordia, Zébulon Yorre, Orleans Murray et D. L. Elvers; paroisse d'Orléans, Geo. H. Gale, Frank F. Case, Philip H. Winfree, M. D. Phelps, F. E. Earhart, Oscar Donnet, R. C. Richardson, Geo. W. Mader, W. R. Adams, Thos. G. Wilson, Wm. H. Hassell, St. Clair Johns, Geo. W. Dirmeyer, Jno. W. Fairfax, Thos. G. Hough, Josiah F. Ellis, Jas. Horner, Robt. D. Bridges, W. B. Meredith, J. W. Blanks, Emmett Craig, Jno. J. Meredith, F. V. Delesdernier, J. C. Bridges, Jacob Humble, G. R. Smith, Emile Lasére, F. F. Montgomery, J. D. Willis et J. J. Stringer. La liste va maintenant à la Chambre pour être approuvée.

Nouvelles Diverses.

Louisville, 17 — Aaron Jones, le boxeur, est mort.

St-Louis, 17 — Des avis officiels des montagnes de Washita disent que les Indiens Pawnees ont promptement et qu'ils seront immédiatement établis sur les terres de réserve.

Le Sénat du Kansas a rejeté la motion d'effacer le mot "blanc" de la constitution d'Etat par 17 contre 14. Deux sénateurs ont voté négativement parce qu'ils voulaient aussi effacer le mot "mâle."

Memphis, 17 — Le capitaine Hobbs, le meurtrier supposé de l'Italien Podesta, a été arrêté.

Memphis, 17 — L'enquête sur les fraudes des agents de réclamations, progresse toujours. Nombre de témoins pour la défense ont été arrêtés comme parjures. Les officiers chargés de l'investigation disent que le comité chargé du gouvernement sur fausses réclamations a des fabriqués depuis plusieurs années est énorme.

Mobile, 17 — L'Association de la presse du Sud s'est réunie à midi aujourd'hui, sous la présidence de H. M. Lamar, de Columbus.

Après avoir nommé un comité pour préparer les affaires, la convention s'est ajournée à demain, à 10 heures du matin.

Richmond, 17 — A la Cour de Circuit des Etats-Unis, le juge Underwood présidant dans l'affaire de Robert Stevens, nègre de Charleston, contre le chemin de fer de Richmond et de Fredericksburg, où le femme de ce nègre avait été placée dans un char de seconde classe, par force, après qu'on lui eut vendu un billet de première classe, le juge, dans ses remarques au juri qui était à moitié composé de noirs, a dit que les distinctions à cause de la couleur étaient une relique de la barbarie avec laquelle cet avait fini même dans cet ancien d'influence, New-York, où elle avait été tolérée plus longtemps qu'ailleurs, pour obéir le commerce du Sud.

Après l'assertion instamment que les Virginiens étaient adonnés à l'ivrognerie et que les hommes de leur classe n'étaient pas dignes de sa race, le juge a lu plusieurs extraits de la bible et a terminé en conseillant au juri d'apprendre à cette compagnie qu'elle ne doit pas faire de distinction à cause de la couleur. Le juri, agissant d'après ces instructions, a rendu un verdict de $1600 de dommage pour les plaignant.

Savannah, 17—D. G. Olcott, de la maison bien connue, Olcott, Cooper & Co., s'est suicidé cette après-midi.

Marchés européens.

Liverpool, 17, au soir — Coton plat. Middling 11 7/8 à 12. Middling Orléans 12 1/4. Ventes 7000 balles. Grains sans changement.

Havre, 17—Coton calme à la clôture. Bas mid. sur mer 139.

Francfort, 17—Bons fermes à 88.

Paris, 17—Bourse calme. Rentes 70-35.

Londres, 17—Consolidés 93. Bons 78 1/4. Bourse calme.

Marchés Américains.

New York, 17, au soir — Argent plus facile à la clôture, offres considérables à 7 0/0. Sterling faible à 108 5/8. Or calme à 135. Fonds du Sud calmes. Actions en baisse et incertaines à la clôture.

New York, 17 au soir—Coton lourd et en baisse de 1/4 à 1/2. Vente, 2,500 balles. Middling, 29 à 29 1/4. Farine, languissante.

New-York, 17—au soir—Escompte inactif et incertain, de 7 à 9 0/0. 5 20 114 7/8; 10-40 109 1/2.

New-York, 17— Laine, demande modérée. Texas, 34 1/2. Californie, 28 à 30. Pemak, affaires limitées. Grands arrivages des portugais. Nouvelle-Orléans, 12 à 13. Texas, 13.

Memphis, 17 — Coton plat. Middling 28. Reçu 1826 balles.

Cincinnati, 17—Farine, nominale. Maïs, 62 à 63. Viandes et bacon, sans variation. Graisse, 20. Jambons, 19.

Louisville, 17—Vente, 27 boucauts de tabac aux pleins prix. Bacon, 14. Porc, $33. Graisse, 20. Farine superfine, $5 75.

Nouvelles des rivières.

Louisville, 17—La rivière baisse avec 9 pieds 7 pouces d'eau dans le canal.

Vicksburg, 17 — Descendant, le G. B. Allen, à 5 P. M.

Memphis, 17 — Temps clair et frais. Le fleuve a monté de 9 pouces. Partis, les steamers Belle d'Alton et Olive Branch pour St-Louis, le Messenger avec 200 et le Nicolas avec 500 balles de coton pour Cincinnati.

Passe du Sud-Ouest, 17 au soir—Brouillards. Pas d'arrivages et pas de départs.

(Dépêches d'hier soir.)

Florence, 17 — Les relations diplomatiques entre l'Italie et le Mexique seront bientôt reprises.

Cadix, 16—On fait activement des préparatifs pour envoyer 6000 hommes de troupes à Cuba. Escobado va avec des troupes pour former un gouvernement provisoire.

Madrid, 16—Une démonstration populaire a été faite aujourd'hui, pour la liberté religieuse et l'abolition de la peine de mort.

Londres, 17—Le Parlement s'est ouvert formellement aujourd'hui.

La Havane, 17 — Sucre No 12, 9 1/2 à 10 r. Sterling 17. Paris 4 0/0 de prime. Circulation fédérale 22 d'escompte. Or des Etats-Unis 5 0/0 de prime.

Londres, 17, midi— Fonds publics sans changement, Bourse ferme.

Liverpool, 17, midi— Coton calme. Mid. 12 à 12 1/8. Mid. Orléans 12 1/4.

Havre, 17 — Coton plat à l'ouverture. Dans le port, 138.

Washington, 17 — Les nègres ont complété leurs arrangements pour un grand bal d'inauguration.

Le Sénat, hier soir, a passé le bill de réhabilitation venant de la Chambre. Michael Hahn est le seul Louisianais compris dans ce bill.

New-York, 17, à midi — Actions faibles et incertaines. Argent en demande à 7 0/0. Sterling 108 3/4. Or 135.

Washington, 17 — Le comité des élections de la Chambre a fait un rapport déclarant le siège de la Nouvelle Orléans vacant.

Le rapport de minorité qui a été envoyé à l'impression, donne le siège à Hunt.

Le comité de reconstruction a rapporté un amendement au bill de Mississipi, demandant le temps de la convention à 60 jours et effaçant les restrictions du *per diem*.

Le comité judiciaire du Sénat a rapporté que la proclamation d'amnistie du Président n'est pas autorisée par la Constitution.

New York, 17, midi—Farine inactive. Coton moins ferme. Mid. 29 1/4 à 29 1/2.

Mobile, 17—La convention de la presse du Sud se réunit aujourd'hui. Des délégués sont arrivés des deux Carolines, de la Georgie, de l'Alabama, du Mississipi et du Tennessee.

L'Accident du Pereire.

Pour compléter les renseignements que nous avons déjà donnés sur ce regrettable événement, voici le rapport du capitaine Duchesne:

"Je suis parti du Havre le 15 janvier. Le lendemain, vers dix heures du matin, je suis arrivé à Brest et j'en suis reparti le même jour, à trois heures du soir.

J'ai navigué sans événements remarquables jusqu'au 20. Ce fut pour le temps, pris une mauvaise apparence. Le baromètre baissait de 3 à 4 millimètres par heure et il a descendu jusqu'au plus bas — limites (726 millimètres). Le vent commençait par le Sud à souffler en tempête et le 24 vers midi il soufflait de l'ouest en ouragan; la mer montait considérablement et couvrait le navire d'eau. Le navire était en cape, la jeune de bâbord à la lame. La machine fonctionnait de manière à maintenir autant que possible le navire dans le lit du vent et l'empêcher de faire de trop grandes embardées.

Vers deux heures du matin, le 25, le navire reçut par bâbord avant, un coup de mer terrible qui brisa tout sur son passage, remplit d'eau les cabines, la machine et les soutes à charbon, et jeta le navire sur tribord. Immédiatement, pour le faire redresser, la barre a été mise au vent et le navire a fait son abattée en faire à la lame.

Tous les débris du roof, planches, rampes en cuivre et en fer, une grande quantité de provisions de toutes espèces, lampes de cabines, cadres, etc., etc., ont été jetés à la mer pour soulager le navire, et faciliter l'écoulement des eaux, presque toute la literie du bord, matelas, oreillers, couvertures et effets de toutes sortes de canapé, furent sacrifiés pour boucher les ouvertures faites par la mer.

Le navire a continué à fuir à la lame et a n'a tragédie l'a fait pendant 24 heures. Peu à peu la mer se calma et on put se diriger un peu plus au sud, vers la Manche.

Après délibération avec les principaux de l'équipage, il a été décidé à l'unanimité que, vu l'état du navire, il était impossible de continuer la route sur New York, et qu'il était pour le bien et salut commun retourner en Europe. En conséquence, la route a été dirigée sur le Havre.

Le coup de mer a brisé les bastingages de puis le milieu du navire jusqu'à l'avant; la muraille en tôle a été enfoncée et les jambettes brisées. Des chaînes de haubans et de galhaubans de misaine ont été cassées; la grande chaloupe à vapeur a été fortement endommagée et un côté de la chaudière a été enlevée. La chambre de la lame a été arrachée du pont de quarte, les seaux à incendie, etc., ont été enlevés. Les glacières des deux bords ont été démolies de même que les poulaillers, les barques de mer, tout ont été brisés, etc., etc., et enfin la roof a été brisé depuis le milieu du navire jusqu'à l'avant. Il ne restait plus que l'emplacement des cabines de ces officiers. La vaisselle et le mobilier en général de ces deux appartements roulaient sur le pont.

Ce coup de mer a tué trois passagers dans le salon des secondes et un matelot sur le pont, a enlevé un autre matelot et un garçon de salle, et a blessé plus ou moins grièvement vingt-quatre personnes.

Le chargement, vu l'immense quantité d'eau qui est entrée dans le navire, doit aussi être endommagé, de même que les bagages des passagers.

Le 26 janvier, à cinq heures du matin, en rade du Havre, attendant la marée, et ce dit jour à huit heures, entré en ce port.

Nos lecteurs liront aussi avec beaucoup d'intérêt la lettre suivante, écrite par M. Simon Camacho, passager à bord du *Pereire*, et adressée à son ami, M. Angel de Miranda, rédacteur du *Gaulois*:

"En mer, à bord du *Pereire*, 24 janvier 1869.

"Mon cher ami Miranda,

"Nous sortîmes de la rade de Brest, le 16 courant, à trois heures du soir, avec une grosse mer et un vent très vif, tous deux contraires; malgré cela, nous faisions de 250 à 300 milles par jour. Mercredi, le vent sud-ouest souffla avec une grande force, et l'effort de la mer fatiguant beaucoup le navire, la nuit se passa dans une lutte véritable. Nous éprouvâmes de l'eau à tel point que plusieurs cabines étaient inondées.

"Jeudi, la mer était blanche d'écume; les vagues s'élevaient à une grande hauteur. Nous étions attirés vers le centre d'un vrai cyclone: le navire se trouvait dans un endroit que les marins désignent sous le nom de "Trou du Diable." A deux heures et demie, nous entendîmes un coup violent ébranler le navire. Deux vagues énormes s'étaient réunies et étaient retombées perpendiculairement sur l'avant.

"L'eau avait pénétré partout comme un torrent soulevé par une trombe: les portes, les tables, les hommes, des débris de toutes sortes étaient entraînés dans le sillage du navire.

"Au bruit de la mer et du vent se mêlaient les cris des passagers blessés ou qui voyaient la mort comme certaine. C'était un spectacle horrible et sublime à la fois.

"En cet instant nous vîmes courir le capitaine du vapeur, M. Duchesne, nu-tête, avec l'eau jusqu'aux genoux, qui nous lance son calme pour le fumoir en nous criant: "Courage, mes amis." Il jette à la machine cet ordre: "Le gouvernail au vent vite, vite, timonier: "La barre au vent." Une seconde de retard et une... périssons. La vague qui nous avait couverts avait enfoncé le babord du spardeck et était sortie en partie par tribord. Après elle, une autre se soulevait qui devait nous engloutir.

"Le sang-froid du capitaine et son habile manœuvre nous firent échapper à ce second coup. Par un bonheur providentiel, des quatre chaudières envahies par l'eau, une n'était pas entièrement éteinte. Le chef mécanicien, Le Roux, avait eu la présence d'esprit de parvenir à empêcher l'eau d'arriver à cette chaudière, il nous sauva tous. Elle ne donnait plus que 17 centimètres de pression, force à peine suffisante pour faire tourner l'hélice et virer de bord. Cette manœuvre était indispensable, elle nous faisait présenter la lame aux vagues qui pouvaient nous chavirer complètement; nous l'accomplîmes avec succès. Nous restâmes alors sans mouvement comparativement au moment précédent, avec la tempête à l'arrière.

"A l'intérieur du navire se passaient des scènes émouvantes; à l'avant, le spardeck et le bastingage de babord étaient en morceaux. Jusqu'au pied de la cheminée de la machine, tout était haché et enlevé, le salon des secondes, le carré et les chambres des officiers, les glacières et autres constructions légères, la passerelle même du capitaine était démolie. Le pont se couvrait comme par miracle; au milieu de ces décombres gisaient les morts et les blessés. Une vieille dame avait encore à la main le livre qu'elle lisait, son visage était si calme qu'on ne pouvait croire à sa mort; à deux pas, un prêtre italien, à la figure accentuée, avait été broyé par les câbles, un jeune jésuite gisait à terre levant les bras pour donner sa bénédiction.

"Un père couvert et un jeune Espagnol étaient couverts par les cloisons arrachées, nous pouvoir se dégager. Les garçons d'hôtel et les matelots accoururent à leur secours; le maître d'hôtel Justin arracha un passager par ses longs cheveux au moment où il était entraîné par la vague.

"Au salon de l'arrière se passait la scène principale; tous ceux qui avaient pu se sauver s'y étaient réfugiés; les dames, dans tous les costumes, sortaient de leurs cabines où l'eau montait jusqu'à la ceinture, les unes criant d'effroi, les autres emportant leurs enfants. Une mère portait dans ses bras ses deux enfants, s'appuyant sur les cloisons du couloir avec sa tête. J'ai vu une autre femme, qui avait perdu sa fille dans le couloir, presque folle de douleur, ne pas la reconnaître de suite quand une passagère la lui a rapportée.

"Tous arrivaient dans ce salon contenant les blessés que l'on avait pu relever déjà, et, malgré l'horreur de la position, tout le monde (à peu d'exceptions près) montra un courage et un calme remarquables. La présence, au milieu des passagers, du second commissaire, M. de Mendiry, et les bonnes dispositions qu'il fit prendre y contribuèrent beaucoup, car la nuit fut horrible et la position critique. Le capitaine faillit faire évacuer notre dernier abri vers les deux heures du matin, craignant qu'il ne fût enlevé par les lames.

"Par l'ordre du premier commissaire, M. Lachenez, qui avait su conserver tout son sang-froid, on forma la chaîne pour passer les matelas et les coussins sur l'avant, ils servirent à boucher provisoirement les trous de l'avant, par où les vagues auraient pu remplir le navire. Quelques passagers se réunirent à l'équipage pour former une autre chaîne afin de vider les couloirs et les cabines, l'eau violemment refoulée par le roulis d'un côté à l'autre du navire, pouvait le coucher sur le côté. Il était indispensable de l'épuiser tout de suite.

"Le capitaine Duchesne se multipliait pour donner des ordres. Deux de ses officiers avaient été trop grièvement blessés pour pouvoir le seconder. Il fit débarrasser le pont des débris les plus encombrants, relever deux chaloupes arrachées de leurs palans et brisées. Les charpentiers faisaient relever les spardecks avec des solives. Le mécanicien faisait rallumer les feux au plus vite pour faire marcher le cheval (pompe manœuvrée par la machine) et vider l'intérieur du bâtiment.

"On ramassait les morts et les blessés. Un passager s'était réfugié blessé tout à fait à l'avant et y est mort dans la nuit sans qu'on ait pu aller à son secours.

"Tout se fit avec un tel entrain et un tel ordre, que l'on put prendre toutes les mesures pour sauver le *Pereire* et les deux cents personnes qu'il contenait.

"SIMON CAMACHO,
"Passager à bord du *Pereire*."

LES PILULES DU DOCTEUR C. McLANE, POUR LA MALADIE DU FOIE.

Sont précisément ce dont le plupart des gens ont besoin, une ou deux doses font fonctionner le foie, guérissent des maux de tête, excitant l'appétit, procurent un bon sommeil et, le malade, à son réveil, est heureux. Il voit tout en beau. Il n'est personne qui ne souffre de temps en temps, d'un

FOIE INACTIF

LES PILULES DU Dr. McLANE

sont ce qu'il leur faut. Ces PILULES nettoient parfaitement le foie et lui rendent sa force. Faites-en l'essai, et vous verrez, toujours en avoir une boîte chez vous.

☞ AYEZ SOIN D'ACHETER ☜ Les PILULES du Dr. C. McLANE, PRÉPARÉES PAR FLEMING BROTHERS.

On peut s'en procurer dans toutes les Pharmacies ou Magasins de campagne des Etats-Unis.

Décédé hier, à 7 heures, à l'âge de 53 ans, CHEVALIER JUMONVILLE, fils de Chevalier Jumonville et de Ninida Commagère. Le convoi partira de la demeure de son père, rue St Charles, entre Harmonie et Plaisant, ce matin, à 10½ heures.

Décédée hier, à 9 heures du soir, à l'âge de 79 ans, dame CARMELITE PABLO, aliès BOISRAUD. L'enterrement aura lieu cette après-midi, à 4 heures. Le corps est exposé rue Kerlerec No 162, entre Ycléré et Robertson. Les parents, amis et connaissances sont priés d'y assister.

De la part de sa famille.

OR ARGENT, Billets de Ville et d'Etat, Bons de Ville, etc., AU BUREAU DE CHANGE DE J. BRETTE, 6........RUE ST-CHARLES........6 PRÈS CANAL. On paie aussi d'avance aux Professeurs des Ecoles Publiques LES SALAIRES De Février et de Mars. Ouvert de 7 heures du matin à 9 heures du soir.

Société Française d'Assistance Mutuelle de la ville de Jefferson. L. M. Les Membres de cette association sont priés de se rendre à une assemblée générale jeudi prochain, le 18 du courant à 7 heures précises au local habituel, rue des Magasins, entre l'Avenue de la Louisiane et la rue Toledano. La ponctualité la plus stricte est requise. D. POCHELU, Secrétaire.

A une assemblée de l'ASSOCIATION MÉDICALE de la Nouvelle-Orléans, tenue hier soir, 17 février, les membres suivants ont été élus:

Président	R. B. MOSS, M. D.
1er Vice-président	J. P. DAVIDSON, M. D.
2e	CHAS. TURPIN, M. D.
3e	J. H. LEWIS, M. D.
Secrétaire corresp.	J. CHAILLE, M. D.
Secrétaire des arch.	J. W. CALDWELL, M. D.
Trésorier	P. SHUMACHER, M. D.
Conseil	Dr E. DE BLANC, C. SABOURIN, S. STILLE, J. E. RYLANGT.

Charrues. Charrues. Charrues.

1000 Charrues City Valley. 1000 Charrues d'Avery, perfectionnées. 200 Ramasse-coton, en acier. 200 Charrues Calhoun et Peacock. CULTIVATEURS, POINTES DE CHARRUES, POINTES DE CHARRUES, &C — A vendre — AUX PRIX DE FABRIQUES, — par — JNO. W. NORRIS & CO., No 27 de la rue du Canal.

ON DEMANDE, à la campagne, un Allemand ou un Français qui n'est pas marié. Il faut qu'il s'entende au jardinage, qu'il désire se rendre utile et soit muni de bonnes recommandations. S'adresser à CARL L. BRAUER, au No 17 de Commercial Place.

Ardoises, Ardoises Ardoises. CARRIÈRES PEN ARGYL—Compagnie d'ardoises de la Pennsylvanie—Fabrique les meilleures qualités d'ARDOISES BLEU FONCÉ A TOITS. Nous appelons l'attention des poseurs d'ardoises et du commerce en général sur la qualité supérieure des ardoises que nous pouvons recommander avec confiance comme supérieures aux ardoises anglaises et se vendant à meilleur marché. Nous en avons constamment de toutes les grandeurs. Nous prions les acheteurs d'en faire l'essai. BRIDGE & SON, Agents, No 138 rue Gravier, Nlle Orléans.

Bureau de Louisiana Ice Manufacturing Company. Nlle-Orléans, 17 février 1869. LE 3 du courant à une élection par les Actionnaires de cette Compagnie, les messieurs dont les noms suivent ont été élus Directeurs pour l'année: WM. R. BEPP, J. B. LAFITTE, A. ROCHEREAU, A. COOPER, F. C. MILLAUDON, JAMES JACKSON, LOUIS SCHNEIDER, R. A. CHAFFRAIX, R. McCOLLAM Jr. Et subséquemment, à une réunion des Directeurs M. H. C. Millaudon a été réélu Président à l'unanimité; M. F. V. Lasserre, Surintendant; D. Pochelu, Secrétaire et Trésorier. D. POCHELU, Secrétaire.

Bière! Cognac! Vins! EN débarquement et en Douane — 1200 futailles ALE et PORTER—Wm. Younger & Co, Edinburgh; 250 quarts EAU-DE-VIE supérieure, des marques—Pinet, Castillon & Co; Otard Dupuy & Co COGNAC; J. Denis, Henry Mounié & Co; 60 quarts et demi-pipes HOLLAND GIN—Stag. 15 do SCOTCH WHISKEY Stewart. 40 do SHERRY et MADERE. 200 caisses HUILE D'OLIVE, pinte et quarts—A. Puget; 25 caisses HUILE D'OLIVE, vierge, d'Aix. 10 balles AMANDES du Languedoc. 50 caisses VERMOUTH—Noilly Prat & Co; 500 caisses VIN SUPÉRIEUR—Chateau Giscours, Pontet-Canet, Margaux, Ducru-Beaucaillou, Vignes de Lacarre, D'envoi de J. M. Wüstenberg, Bordeaux; St-Julien et St-Estèphe. A arriver par Williams et Forsyth, de Bordeaux. 500 caisses SARDINES, ½ boîtes; 100 do do ¼ do; 75 do PATÉS de Foie Gras, PETITS POIS et CHAMPIGNONS; 200 barriques VIN rouge ordinaire; 200 caisses do do; 40 barriques et demi-barriques VIN blanc; 200 caisses pinte et quarts do do. A vendre par P. H. BRULATOUR, No 13, rue Conti.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupés, Sucre en morceaux et Blanc en poudre. A. THOMSON & CO, No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiane et Chalmette. A. THOMSON & CO, No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES CLARIFIÉS—Blancs et jaunes, de différentes qualités. A. THOMSON & CO, No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de Sucres d'habitation. A. THOMSON & CO, No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts. A. THOMSON & CO, No 46 de la rue Tchoupitoulas.

GUÉRISON Du Cancer, Sans opération chirurgicale, PAR LE Dr C. P. LAWRENCE, de l'Inde, Spécialiste pour les cancers. SALLES DE RÉCEPTION ET DE TRAITEMENT 112.......RUE DU CANAL.......112 NOUVELLE-ORLÉANS, Vis-à-vis la statue de Clay, au Premier, Au-dessus du salon de photographie de Washburn. TOUS LES CANCERS extérieurs, quel qu'en soit le genre ou l'ancienneté, sont retirés en entiers, dans l'espace de trois à cinq jours, par les remèdes internes et les applications connues sous le nom de "East India Cancer Application." Heures de consultations de 9 à 5 heures. Pour les dames, de 2 à 4 heures. Les lettres doivent être affranchies et adressées à Dr C. P. LAWRENCE, Boîte 31 du Bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

Liquidation! Liquidation! POUR CAUSE DE DÉPART L. ETERNOD Angle des rues Ursulines et Bourbon et Conti et Bourbon. A l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle et le public qu'étant décidé à partir, il écoulera tout son stock se composant de MARCHANDISES SÈCHES et de FANTAISIES provenant d'importations étrangères. Cette liquidation étant positivement motivée par son départ, il ne reculera devant aucun sacrifice afin de pouvoir le faire rapidement. Excellente occasion offerte aux marchands de la campagne. N. B.—A vendre: Les installations des deux magasins avec privilège des baux. S'adresser au magasin de l'angle Ursulines et Bourbon.

REOUVERTURE! Aux personnes qui tiennent maison. LEVI & NAVRA Annoncent au public qu'ils ont réouvert le magasin de No 174 DE LA RUE DU CANAL, (PRÈS DRYADES), Où l'on trouvera un nouvel assortiment complet de Porcelaines et Faience, Poêles, — ET — Articles de Ménage de toute espèce, Qu'ils vendront comme d'habitude A BAS PRIX. E. OFFNER, vendeur, connu par sa politesse, répondra aux clients. Levi & Navra, Succursale—Au No 174 de la rue du Canal. Magasin principal—Au No 171 de la rue Poydras, près Carondelet.

Importation directe. ABSINTHE 1 Ed. Pernod, Kirsch, Fine Champagne, Vermouth Noilly Prat, Vin Rouge et Blanc de Pouget Fils, Liqueurs de Marie Brizard et Roger, Fruits à l'eau-de-vie et au jus, A LA SUPÉRIORITÉ DES CORDIAUX, Chez CAZAUX & VERGNOLE, 73 Vieille Levée. Cette maison est connue depuis plus de trente ans.

MAISON FONDÉE EN 1838. CHOCOLAT! CHOCOLAT! P. GISCLON, 119........rue Royale........119 Cafés torréfiés et moulus de toutes qualités. Gelées de toutes espèces. Candis de toutes façons. Nous le soussigné... P. GISCLON, 119, rue Royale.

350,000 Cigares. Le soussigné vendra aux plus bas prix du marché, un stock de 350,000 Cigares faits à la main avec du meilleur tabac de la Havane. Il a aussi un grand choix de Cigares mêlés et du pays. F. SUAREZ, Fabricant de Cigares, No 13, rue Columbus, entre Remparts et St Claude, Troisième District.

Mme ROBERT, 195........RUE CANAL........195 Entre les rues Bourgogne et Remparts. Riches DENTELLES et CHALES de dentelle. Modes, nouveautés, façons de robes, dans les derniers genres de Paris.

AU PUBLIC. Madame étant atteinte d'aliénation mentale, je prie mes amis et connaissances de vouloir bien ne rien lui faire crédit. FÉLIX LEFEBVRE.

ALFRED H. PIERSON, Marchand de grosseries, Huiles et Drogues, Nos 95 et 97 DE LA RUE GRAVIER. OFFRE au commerce, à bas prix: barillets bi-carbonate de soude anglais; barils huile de lin, bouillie et vierge; barils huile de charbon, des meilleures marques; caisses conserves; caisses quinine française et anglaise; caisses vin sherry; caisses vin de Texas; barriques bière et porter; barils huile de baleine; barils térébenthine. ALFRED H. PIERSON, Nos 95 et 97 de la rue Gravier.

Farine. Farine. Farine. LES soussignés sont les seuls agents pour les marques suivantes de farines de choix: ST CHARLES STAR MILLS, MASCONTAH STAR MILLS, TRENTON STAR MILLS, D. A. GRIFFITH'S EXTRA, GLANDENIN, 4 X, TRENTON MILLS. Ils reçoivent constamment toutes les qualités de farine, qu'ils offrent, en lots au gré des acheteurs, aux plus bas prix du marché. J. H. POHLMANN & CO., Nos 73 et 75 de la rue Poydras.

ALFRED H. PIERSON, (Successeur de Folsom & Pierson) NÉGOCIANT-COMMISSIONNAIRE, Nos. 95 et 97 de la rue Gravier. Nouvelle-Orléans (Lo.) Les demandes de Marchandises sont promptement exécutées. Les ventes de Coton, Sucre, Riz et autres Produits sont l'objet d'une attention particulière.

$55, $55, $55, $55, $55. Machine à coudre de GROVER & BAKER, Pour les familles—Machines qui ont remporté les premiers prix. Excellentes sous les rapports suivants: BEAUTÉ et élasticité du point. Perfection et simplicité de la Machine. Usage des deux fils directement des bobines. Aucun rapprochement des coutures si le matériel est coupé. Grande marge d'application, sans changement d'ajustement. La couture retient sa beauté et sa fermeté après le blanchissage et le repassage. Ces machines font ce que font les autres et exécutent, en outre, les plus jolies broderies permanentes. Le premier prix — La Croix de la Légion d'Honneur — a été décerné aux représentants des Machines à coudre de GROVER & BAKER, à l'Exposition Universelle de Paris, en 1867. Elles sont donc supérieures à toutes les autres. Le Dépôt est au No 182 de la rue du CANAL, Nlle Orléans.

A. MASSEL & CO., 42........RUE ST. PHILIPPE........42 ENTRE CHARTRES ET ROYALE, Nlle-Orléans. VINS, COGNACS, WHISKIES ET LIQUEURS En Gros et en Détail, Au plus bas prix du marché. Bon vin de famille à $1 00 le gallon, livré à domicile.

Demande de domestique. On demande une BONNE DOMESTIQUE, sachant laver, repasser et faire la cuisine. S'adresser rue St Philippe No 338, et de munir de bonnes recommandations.

CHAPEAUX de Campêche 4 balles, à vendre par S. FERNANDEZ & CO. No 135 de la rue Vieille-Levée.

PITTE DE SISAL, 42 balles, à vendre par S. FERNANDEZ & CO, No 135 de la rue Vieille-Levée.

E. K. CONVERSE & CO, Négociants Commissionnaires ET EXPÉDITEURS, No 32 de la rue des Magasins.

SIROPS SUPERIEURS. Le soussigné fait savoir aux personnes qui tiennent des établissements de soda et de cafés qu'il est en train et continue de fabriquer ses fameux sirops qui ont donné tant de satisfaction les années précédentes. Il a en main en ce moment 500 douzaines de sirops, tels que Limon, Ananas, Gingembre, Orgeat, Fleurs d'Orangers Mead, Crème, Bananes, Nectar, Rose, Groseille, Fraise, Framboise, Vanille, Salsepareille, Naturel &c. &c. TOUS CES SIROPS sont fabriqués par M. ERNEST TURPIN... ERNEST TURPIN, 93 Vieille-Levée.

WHISKEY et VIN. J'AI l'honneur d'annoncer... située 31, rue Dumaine entre Chartres et Levée... L. MANUEL.

ECOLE. J. MARICOT a l'honneur... Cours de St Augustin...

Demande d'Associé. On demande un ASSOCIÉ...

O. LELIEVRE, Libraire, 174........RUE ROYALE........174 Succursale, Rue Baronne, No..., entre la rue Canal et l'église des RR. PP. Jésuites. La maison LELIEVRE... Papeterie... Livres d'Ecole... Fournitures de Bureau... Livres de Prières, Articles de Piété, Couronnes et Cierges de Première Communion, Fleurs Artificielles, Statues, Objets de Fantaisie.

Horlogerie, Bijouterie et Diamants, Vente au Grand Rabais.

Horlogerie, Bijouterie. JOSEPH FEYTEL...

Salon "Crescent" de Coiffure, RUE ROYALE. Les soussignés... DANIEL LEONHARD... HENRY WARREN.

LEÇONS DE LANGUES. Un professeur...

Avis important aux Planteurs. AVANT... W. WAKEFIELD...

Candi "Barber Pole". Les soussignés... CANDIS... CONFISERIES. NORMAN & REISS, No 121 et 123 de la rue Vieille-Levée.

Vermicelli, Macaroni. TOUTE espèce... MACARONI, TAGLIARINI, LASAGNES, SPAGHETTI... NORMAN & REISS.

Epices. Epices. Epices. TOUTE espèce d'EPICES MOULUES... NORMAN & REISS.

Extrait de Café CONSTAMMENT fabriqué... NORMAN & REISS.

Café par — Moulu et Grillé. NOUS... NORMAN & REISS, Nos 121 et 123 de la rue Vieille Levée.

J. J. ALBERT, 60...*Rue Douane*...60. A toujours en main un grand assortiment de CHAPEAUX de toutes sortes, Laine, Paille, Campêche &c. &c. Convenable pour le détail... de la campagne.

A la Selle Anglaise. F. GIEFERS, 24........RUE ST-CHARLES........24. FABRICANT de Selles de Chasse... Prix modérés.

AVIS. DES livres de souscription... PREMIER LUNDI... CHARLES FAURIE, Jr., Caissier.

Arbres fruitiers et Buissons, ...rue Carondelet... Neuf des meilleures variétés de PÊCHERS... F. A. QUINETTE.

Graines! Graines! Graines! E. F. VIRGIN, SUCCESSEUR DE D. MAUPAY, 104........Rue Gravier........104 *Aux Fermiers et aux Planteurs*. FAITES, à temps, votre provision de graines...

Graines de Coton. Graines de Coton. GRAINES de Coton MONTEREY SILK et PEELER. A vendre par MARSHALL J. SMITH & CO.

CHARBON! CHARBON! BOYD, WILMOT & Co., 166........Rue Poydras........166 Plus de 200,000 barils de charbon...

$25 de Récompense. A disparu vendredi 12 février de l'habitation de M. Vivaler... un MULET...

A LOUER. A LOUER immédiatement une habitation... S. TUJAGUE.

FUSILS! FUSILS! REVOL, ARQUEBUSIER, 210........Rue de Chartres........210 (MÉDAILLE D'OR 18..) Répare et fait en général tout ce qui concerne l'arme à feu. A CONSTAMMENT en main des Fusils Français et Anglais...

Nouveautés de Printemps CHEZ GUEBLE & NIPPERT 137........RUE DU CANAL........137 (BATISSE TOURO). GANTERIE! BONNETERIE! MERCERIE! GANTS et GANTELETS... ROTONDES et MARIE ANTOINETTE... COSTUMES... CORSETS... Grande Consignation de — CHEMISES... MOUCHOIRS... PARFUMERIE française... GUEBLE & NIPPERT.

W. W. CARRÉ & Co, 350........RUE DELORD........350 MARCHANDS de bois de charpente, planches, bardeaux...

AVIS. En charge pour le Hâvre—Départ 20 et... Le beau navire français JEAN PIERRE... C. CAVAROC, No 3 Passage de la Bourse.

LIQUIDATION DU MAGASIN DE PAPIER PEINT ET D'ARTICLES DE PIÉTÉ, &c., 103 et 105, rue Bourbon, près l'Opéra. GRANDE REDUCTION.

A VENDRE. Pour cause de santé, un MAGASIN DE CHAUSSURES...

Planteurs de Riz, attention! PLANT DE RIZ DE LA CAROLINE. ... EMILE DUPRÉ...

Banque de la Nouvelle-Orléans. LETTRES DE CRÉDIT. La Banque de la Nouvelle-Orléans émet des lettres de crédit payables dans les principales villes de France et d'Angleterre. N. AUGUSTIN, Caissier.

CHANGE. La Banque de la Nouvelle-Orléans vend du change à terme ou à vue, en sommes à la convenance des acheteurs, sur:

Londres,	Cognac,
Liverpool	Pau,
Paris	Tarbes,
Bordeaux,	Toulouse,
Marseille,	Nancy,
Le Havre,	Strasbourg,
Lyon,	Metz,
St Etienne,	Mulhouse
Nantes,	Tours,
Angoulême	Agen,
Oloron	Avignon
Troyes	Poitiers
Le Mans	Perigueux,
Lorient	Lille,
Limoges,	St-Jean d'Angely,

Et sur les principales villes de l'Italie. N. AUGUSTIN, Caissier.

LLAMBIAS & DUCKTER, 113........RUE LEVEE........113 (Face aux la cour de la côte) ETABLIS EN 1838. ...

Volée. ...

PERDU. UN CHIEN BULL TERRIER... THEOPHILE FERNANDEZ.

MANUFACTURE DE CORSETS. 170........Rue du Canal........170 MADAME BOUMARD a l'honneur d'informer...

Propriétés à louer. A céder, Pour cause de départ. UNE MAISON toute meublée...

A LOUER. 140 MAISONS de toutes grandeurs—meublées et non meublées... ROBINSON & ALSTON. Nos 22 et 24 du Commercial Place.

Belle Propriété à Louer. Une belle maison à deux étages en briques...

A louer. UNE MAISON BASSE avec six appartements...

A LOUER. A bon marché, une Maison basse, située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny. Possession immédiate. S'adresser au coin des rues Esplanade et Derbigny, Troisième District.

MOULIN A RIZ SONIAT SITUÉ A LA PAROISSE ST-CHARLES, A un mille au-dessous de l'Eglise Rouge.

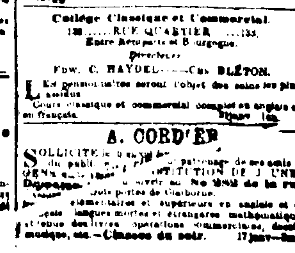

CE MOULIN a été construit par MM. Leeds & Co, sous la surveillance de M. F. McKinney... EMILE DUPRÉ... ou aux MM. SONIAT FRÈRES...

DENTISTES. Le Dr. Godfrey, dentiste, De retour du Nord... No 179 de la rue du Canal, à une porte du Christ Church.

J. S. KNAPP, D. D. S., DENTISTE, Cabinet et résidence—No 13 de la rue Baronne, près Canal.

INSTITUTIONS. Ecole de Garçons. Enseignement du Français et de l'Anglais, RUE COLISÉE, entre l'Avenue Napoléon et la rue Berlin, Ville de Jefferson. C. DUGUÉ, directeur. Prix: Cinq piastres par mois.

Collège Classique et Commercial. 135........RUE QUARTIER........135. Entre Remparts et Bourgogne. Directeurs: EDW. C. HAYDEL — CHS. BLÉTON.

A. CORDIER. SOLLICITE le patronage de ses amis et du public pour l'INSTITUTION DE JEUNES DEMOISELLES... No 288 de la rue... Cours élémentaires et supérieurs en anglais et en français... Classes du soir.

Loteries. Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane POUR LE 17 FÉVRIER—CLASSE 41. 36 20 59 63 43 74 39 26 38 55 46 2[illegible] Les tirages ci-dessus, publiés dans les principaux journaux, se font au public et journellement, dans les salons de la Compagnie. C. T. HOWARD, Président. ... ADAM GIFFEN, JOHN F. LEWIS, F. F. WILDER, Commissaires. ☞ Méfiez-vous des fausses Loteries.

Association de Secours Mutuels de l'Alabama. BOYD, JACKSON & Co., Directeurs. AU PROFIT DES ÉCOLES COMMUNES. Tirage de la classe supplémentaire et de combinaison, No 136. 17 février 1869. 20 11 43 27 21 20 1 71 21 41 3[illegible] ... R. H. SLOUGH, Jos. SEAWELL, W. P. JOHNSON, Commissaires assermentés. ... DAVE C. JOHNSTON, Agent.

UN MILLION DE PIASTRES — DE — Propriétés Foncières Situées dans cette ville ET MISES EN LOTERIE. Le tirage de cette Loterie aura lieu dès que les billets seront vendus, en vertu de la charte de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane. ... l'HOTEL ST LOUIS... NE BANQUE DES CITOYENS... MAGASINS et ENTREPOTS... O. E. HALL, à l'Hôtel St-Charles, Nouvelle-Orléans, Lne. 12 lots gagnants—Prix du billet $10.

AVIS AU PUBLIC, Particulièrement aux dames. Le soussigné vient d'ouvrir, au No... rue Royale... J. LIRANO.

A. F. DUNBAR & Co, — MARCHANDS DE — Laine, Peaux, Mousse et Pelleteries 93........Rue des Magasins........93 Nouvelle-Orléans.

HABILLEMENTS D'ENFANTS ET ARTICLES DE TOILETTE POUR HOMMES. B. T. WALSHE. 110 rue du Canal, NOUVELLE-ORLÉANS.

LE DOCTEUR KRATZ, No 1 RUE CARONDELET. CONSULTATIONS—De midi à 3 heures.

A. BROUSSEAU & Co., 17........Rue de Chartres........17 IMPORTATEURS ET MARCHANDS DE TAPIS, TOILES CIRÉES, NATTES ... COUVERTURES de tables et de pianos, STORES, DESSOUS DE TABLES, DEVANTS DE CHEMINÉES, NATTES, TOILES CIRÉES pour voitures... ETOFFES A RIDEAUX, damas, reps, ... CORNICHES, BANDES, FLÈCHES, GUIMPES, GLANDS, CRIN, PELUCHE MOQUETTE, etc.

CHEVEUX DE LA MAISON E. ROLLAND 176........RUE BARONNE........176 MADAME ROLLAND invite sa nombreuse clientèle, ainsi que les Dames qui n'a pas encore l'honneur de connaître, à venir visiter ses Articles en Cheveux qui sont de premier choix. Ses prix sont DES PLUS REDUITS. ☞ Son magasin bien assorti, où l'on puisse acheter véritablement du BON A BON MARCHE. 25 pour cent meilleur marché que dans toute autre maison. Toutes les personnes qui font usage des Articles en Cheveux de cette maison se plaisent à en reconnaître la supériorité sous tous les rapports. Salon pour la coiffure des dames et des enfants. On demande une dame de vente qui aurait déjà été dans ce genre d'affaires. E. ROLLAND, 176, rue Baronne, près Girod.

Avis aux Dames. Cheveux et Chignons nouveaux. Le soussigné a l'honneur d'appeler l'attention toute spéciale des Dames de la ville et de la campagne sur le magnifique assortiment de Cheveux Lisses et Frisés, de toute longueur, qu'il vient de recevoir de Paris. Ces Cheveux comprennent les nuances ROUGE, BLOND, CENDRÉ, etc., jusqu'au plus beau NOIR. Le soussigné a également reçu des CHIGNONS d'un nouveau modèle... Aussi un beau choix d'ÉVENTAILS. 25 pour cent meilleur marché Que dans toute autre maison. FELIX SARON, 14, RUE BARONNE, Près Canal.

La Compagnie du chemin de fer Pontchartrain EST prête à recevoir et livrer le fret... GEORGE PANDELY, Surintendant.

Servez-vous du Fourneau "CHARTER OAK," DE CUISINE. Tout le pays qui a remporté le prix aux deux foires de l'Etat de la Louisiane avec été ... "CHARTER OAK." BICK BROS & CO. Nos 89 et 91 de la rue du Camp et 265 de la rue des Magasins, marchands de QUINCAILLERIE, de FOURNEAUX et de COUTELLERIE.

Graines de coton garanties. Accompagnées de preuves de leurs qualités. "Foster's Long Lint," "Monterey," Silk Lint, "Petit Gulf," Hubbard, Vicks, "Rio," Hiswood. ... "Georgia Prolific," "Little Brown Mexican Prolific," "Gooseys' Prolific," "Boyd's Prolific," "Dickson's" celebrated Georgia, "Harry Tennessee." STEELE, PINCKARD & CO.

MACHINE A COUDRE DE GROVER & BAKER. La seule Machine adoptée pour toute espèce de couture de famille. Bureau et dépôt pour les Etats du Sud, No 182 de la rue du Canal, Nlle-Orléans.